Création de la Chambre de Commerce de Saint-Jean

Il faut espérer que St. Jean ne restera pas en arrière dans un mouvement aussi important, et que ses hom mes d'affaires saisiront la présente occasion de fonder immédiatement leur Chambre de Commerce.

Le pays, 5 août 1871

—Il doit y avoir vendredi prochain à l'hôtel de ville, une assemblée préliminaire pour la formation d'une chambre de commerce à St. Jear.

Le pays, 14 août 1871

—A St. Jean, on s'occupe de former une chambre de commerce. M. F. G. Marchand a écrit à M. L. E. Morin lui demandant des informations à ce propos.

Le Courrier du Canada - journal des intérêts canadiens, 16 août 1871

Nous reproduisons avec le plus vif plaisir, la correspondance suivante et qui parle si hautement en faveur de l'esprit d'entreprise dont M. L. E. Morin a toujours fait preuve. Les journaux de Québec, et notamment le Courrier du Canada, qui a paru s'intéresser à ces questions commerciales voudront bien y prêter leur attention.

St. Jean, P, Q., 16 août 1871.

L. E. Morin, Ecr.

Montréal.

Mon cher Monsieur,

Nous avons obtenu, hier soir, un succès complet dans l'organisation de notre Chambre de Commerce. L'association a été fondée pour tout le district, d'après les recommandations de la Chambre de Montréal, transmises dans votre té'égramme d'hier soir.

Elle compte déja une cinquantaine de membres queiqu'au début, et ne se recrutant encore

que dans les limites de la ville.

Nous travaillons à la préparation de la constitution et des règlements, qui seront soumis sous quelques jours, à une nouvelle assemblée

générale.

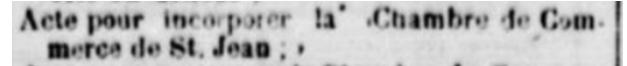
Je vous donnerai prochainement des nouvelles de nos progrès. En attendant, recevez pour vous-même et veuillez présenter à M. Patterson mes sincères remerchments pour les bons offices dont nous vous sommes redevables.

Votre tout dévoué,

(Signé)

F. G. MARCHAND.

Le pays, 18 août 1871



La Minerve, 15 juin 1872

Donc, la création officielle de la Chambre de Commerce de Saint-Jean est le 15 août 1871, il y a presque 154 ans.

Recherches faites le 27 janvier 2025 par Stéphane Kirouac, résident de Saint-Jean-sur-Richelieu, secteur Saint-Luc.